



CHAMPAGNAC LA NOAILLE



Bulletin Municipal - Janvier 2017

édito...

L'année qui vient de s'achever a eu son lot de malheurs et de tragédies et malheureusement cette nouvelle année est chargée de menaces et d'incertitudes. Nous avons appris à vivre avec, mais surtout et c'est cela qui compte, nous continuons à vivre tel que nous le souhaitons libres de nos idées avec nos valeurs nos religions ou notre laïcité et nous avons su montrer notre cohésion et notre détermination pour défendre notre mode de vie. Nous avons la chance à Champagnac de vivre dans un environnement privilégié loin des trafics et des violences en tout genre du tumulte et de la pollution des grandes métropoles sachons en profiter et surtout protégeons tout cela.

Cette année est une année d'élection avec les présidentielles les 23 avril et 07 mai et les législatives les 11 et 18 juin et je ne doute pas que vous allez comme chaque fois savoir montrer votre civisme en allant voter.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal n° 6 vos rubriques habituelles : les comptes rendus des réunions des conseils municipaux, le point sur les travaux et équipements, le mot des associations...l'une d'entre elles pourrait bien disparaître faute de bénévoles : l'Entente Champagnacoise. Je compte sur vous pour que cela n'arrive pas.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom une très très bonne année 2017 pleine de la réalisation de vos plus beaux rêves, remplie de joie et de bonheur, pleine de solidarité et de bienveillance mais surtout et avant tout je vous souhaite une très bonne santé.

Bonne lecture et surtout belle année 2017.

N°6

Les derniers évènements....

25
octobre

Ouverture du bar

Le 25 octobre, l'ouverture du bar a connu un franc succès. Viviane a, comme à l'accoutumée, endossé son costume de "barwomen". Vous êtes venus nombreux pour passer un bon moment en agréable compagnie.

11
novembre



Commémoration

La traditionnelle gerbe a été déposée au monument aux morts par le Maire en présence des sapeurs-pompiers de Montagnac et des Champagnacois.

En ce 98^{ème} anniversaire de l'armistice la France commémorait également le 100^{ème} anniversaire de la bataille de Verdun et des combats de la Somme.



26
novembre

Repas communal



Le 26 novembre les anciens se sont retrouvés nombreux pour le repas annuel préparé par l'Atelier Gourmand d'Objat.

Ce fut l'occasion de fêter les 90 printemps de Mme Noémie Pranchère.



11
décembre

Le Père Noël à Champagnac

Cette année encore un Père Noël plus vrai que nature a déversé sa hotte au pied du grand sapin de la salle des fêtes.

Les enfants ont bien ri avec le clown et ses numéros de jonglerie et d'acrobatie. Ce bel après-midi s'est terminé autour d'un goûter réalisé par les petites mains pâtisseries des parents, des anciens et des élus.

Nous remercions Mme Noémie Pranchère et Mr Robert Clément pour les sapins de Noël.



22
décembre

Empoisonnement

Jeudi 22 décembre au matin un lâcher de poissons a été fait dans l'Etang Prévôt par les Viviers de Haute Corrèze. Quelques belles pièces ont été mises à l'eau, notamment un brochet d'environ 90 cm ainsi que de grosses perches.

Amis pêcheurs préparez votre matériel.





PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DES HAUTES TERRES CORRÉZIENNES ET DE VENTADOUR

Labellisé en 2011, le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour s'attache à mettre en valeur le patrimoine dans toute sa diversité, qu'il soit bâti, naturel, immatériel ou archéologique. Les 46 communes qui constituent son territoire partagent une histoire et une identité communes, celle de la vicomté de Ventadour.

Le Pays d'art et d'histoire mène des actions de sensibilisation et de médiation au patrimoine à destination des habitants comme des visiteurs de passage. Le jeune public, en particulier en temps scolaire, constitue une cible privilégiée des actions mises en place : des ateliers sont proposés en temps scolaire, en collaboration avec les enseignants. Les animateurs interviennent également en temps périscolaire et extrascolaire afin de permettre aux enfants de découvrir le patrimoine en s'amusant. Sur 2016, près de 1800 enfants ont été concernés par ces ateliers.



Durant l'été et les vacances scolaires, les animateurs réalisent des visites guidées, des randonnées, des conférences et des animations familiales (chasses au trésor, cluedo...) sur l'ensemble du territoire. Durant les vacances de Toussaint, une balade commentée sur les chemins du Jardin et de Champagnac-la-Noaille a permis de profiter des couleurs et de la lumière automnale. Près d'une vingtaine de personnes se sont laissées guider sur les traces de l'histoire et du patrimoine de ces deux communes.

***Nous vous donnons rendez-vous l'été
prochain pour de nouvelles découvertes !***

??? Contact

Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour

6, place de l'église 19250 Meymac / 05.87.31.00.57 / pah_contact@yahoo.fr

www.pahcorrezeventadour.com

Suivez nous sur facebook : PahHautesTerresCorreziennesetVentadour

Conseil Municipal du 23 septembre 2016

1- SPANC : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif présenté par la communauté de communes.

Le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

2- Composition du futur conseil communautaire suite à l'élargissement du périmètre de la Communauté de Communes de Ventadour

Monsieur le Maire informe le Conseil que, dans le cadre de l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de Ventadour aux communes de Chaumeil, Meyrignac-l'Eglise et Sarran, les conseils municipaux doivent délibérer sur la composition du futur conseil communautaire dans les conditions fixées à l'article L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le nombre total de conseillers communautaires sera de 40 au lieu de 34. Le nombre de conseillers pour la commune de Champagnac est de 1.

Le Conseil Municipal approuve les modalités de calcul automatique du droit commun pour la composition du futur conseil communautaire.

3- Travaux à envisager

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'envisager les travaux suivants :

→ Etude pour l'aménagement du haut du bourg pour la partie allant de la mairie au lotissement du Châtaignier : trottoirs, carrefour du Châtaignier, éclairage public. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques est déjà programmé par la F.D.C.E. ;

→ Rejointoiement des escaliers de l'église : un devis a été fait pour un montant de 2534 € TTC. Une demande de subvention sera déposée au titre du patrimoine non protégé ;

→ Réaménagement du chauffage de la salle des fêtes : en attente de 2 devis.

→ Remplacement des rideaux et des chaises de la salle des fêtes ;

→ Mise aux normes d'accessibilité des toilettes publiques ;

→ Réfection de l'appartement au-dessus de la mairie.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions.

4- Procédure d'expulsion (logement du presbytère)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la locataire du logement T4 est partie sans laisser d'adresse, en laissant ses meubles dans l'appartement. Dans l'impossibilité de la joindre il propose au Conseil Municipal d'engager une procédure d'expulsion afin de libérer l'appartement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve cette procédure d'expulsion,

- donne tous pouvoirs et signature à Monsieur Le Maire afin de mener à bien cette affaire.

5- Décision modificative budgétaire pour remboursement caution appartement

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les locataires du logement T3 ont donné leur préavis de départ pour le 30 novembre 2016.

Afin de pouvoir rembourser la caution après l'état des lieux, il convient de prévoir des crédits budgétaires au compte concerné. Pour cela, il propose de transférer 350,00 € du compte 21 (autres travaux) au compte 165 (dépôts et cautionnement).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Conseil Municipal du 20 octobre 2016

1- Modification des statuts de la FDEE 19 et adhésion de 47 communes

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les 5 communautés de communes se sont retirées de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) et ont restitué la compétence relative à la distribution publique d'électricité, aux communes qui les composent. Par arrêté du 18 août 2016, Monsieur le Préfet de la Corrèze a entériné ces décisions.

Monsieur le Maire indique que depuis cette date, 47 communes ont demandé leur adhésion à la FDEE 19 en lieu et place des 5 communautés de communes qui se sont retirées.

Par délibération en date du 23 septembre 2016, le Comité Syndical de la FDEE 19 a accepté les adhésions des 47 communes et adopté les modifications de ses statuts en conséquence.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter l'adhésion des 47 communes ainsi que la modification des statuts qui en découle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal :

• Accepte les adhésions des 47 communes.

• Approuve les statuts de la FDEE 19 qui en découle.

2- Modification des statuts de la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de statuts modifiés de la Communauté de Communes, adopté en Conseil Communautaire le 26 septembre 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• Approuve les modifications statutaires proposées ;

• Valide les nouveaux statuts de la Communauté de Communes.

3- Adhésion de la Communauté de Communes de Ventadour au SIRTOM de la Région d'Egletons.

Monsieur le Maire explique au Conseil que la Communauté de Communes est actuellement membre du SIRTOM d'Egletons en vertu du mécanisme de représentation substitution de ses communes membres.

A compter du 1er janvier 2017, la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers » devenant obligatoire pour la Communauté de Communes en application de la loi NOTRE, ce mécanisme ne pourra plus s'appliquer.

Par ailleurs, en l'état actuel, les communes de Chaumeil, Sarran et Meyrignac l'Eglise, également membres du SIRTOM par représentation-substitution de la Communauté de Communes des Monédières, seraient, dès le 1er janvier 2017, privées du service de collecte et traitement des ordures ménagères compte tenu de la dissolution de leur EPCI actuel.

En conséquence, le Conseil Communautaire a approuvé, par délibération en date du 26 septembre 2016, l'adhésion de la Communauté de Communes, en sa qualité propre, au SIRTOM d'Egletons.

Les communes membres de la Communauté de Communes sont également appelées à approuver cette adhésion.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• Approuve l'adhésion de la Communauté de Communes de Ventadour au SIRTOM d'Egletons,

• Approuve la délégation de la compétence «Collecte et traitement des déchets ménagers» au SIRTOM d'Egletons pour l'ensemble du territoire intercommunal,

6- Participation financière de la société de chasse

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'aménagement du chemin rural desservant le local des chasseurs. Il informe que la société communale des chasseurs propose une participation financière couvrant la totalité des travaux, soit 1802,40 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la dite participation.

7- Demande de subvention pour restauration du chasublier de l'église

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi pour la restauration du chasublier de la sacristie de l'église de Champagnac.

Le montant des travaux est de 2 400,00 € HT (l'artisan n'étant pas assujéti à la TVA)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide la réalisation de la restauration du chasublier,
- sollicite de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention au taux de 60 %, au titre du patrimoine non protégé M H,
- arrête le plan de financement suivant :

Subvention du Conseil Général :	1 440,00 €
Fonds propres :	960,00 €

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Lundi et mercredi
de 13H30 à 17H

Mardi et jeudi
de 14H à 17H30

Vendredi
de 13H30 à 15H30

8 - Questions diverses

→ Internet

Monsieur Le Maire informe qu'une étude est en cours pour desservir le village du Feyt par Wifi avec la commune du Jardin.

→ Chemin de Lachaud

Un devis va être réalisé pour la réhabilitation du chemin de Lachaud.

→ Informatique de la mairie

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal que le matériel informatique de la mairie a besoin d'être renouvelé. La société Rex-Rotary propose du matériel en location pour 20 € HT/mois.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

→ Piste de La Vialatte

Pose de panneaux de signalisation pour :

- Limitation de vitesse,
- Balise ou cédez le passage à la sortie,
- Voie sans issue (chez M. Clary)

→ Festivités de fin d'année

- Ouverture du bar de la commune le 25 octobre,
- Repas des plus de 70 ans le 26 novembre,
- Arbre de Noël le 11 décembre
- Vœux du Maire le 7 janvier.

4- Election d'un représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le rôle de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges est d'évaluer pour chaque commune membre de la Communauté de Communes, les transferts de compétences réalisés et ainsi, de déterminer le montant de l'attribution de compensation revenant à chaque commune.

Afin de garantir une juste répartition des parties engagées, chaque conseil municipal des communes membres dispose d'au moins un représentant au sein de cette commission.

Monsieur le Maire précise que les membres de la Commission des Finances de la Communauté de Communes sont également membres de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (délibération du Conseil Communautaire du 27 octobre 2014).

Il convient donc d'élire un représentant du Conseil Municipal, qui n'est pas déjà membre de la Commission des Finances de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Elit Madame TAUTOU Bernadette pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

5- Dénomination des rues : raccordement postal

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la poste souhaite une délibération détaillée sur la dénomination des rues de la commune, (exemple : RD 60E de la place de l'église à la sortie du bourg, direction Clergoux : RUE JEAN BAPTISTE DUMOND) , afin d'envoyer un courrier aux habitants pour effectuer les changements d'adresse.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.



Dissolution du syndicat de l'étang Prévôt. Transfert de l'actif et des propriétés immobilières du syndicat

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

→ Par arrêté en date du 15 septembre 2016, Monsieur Le Préfet de la Corrèze a étendu le périmètre de la communauté d'agglomération Tulle Agglo aux communes de Champagnac la Prune, Clergoux, Gros Chastang, Gumont, La Roche Canillac, et Saint Pardoux la Croisille ;

→ Que dans le cadre de la dissolution de la communauté de communes du Doustre et du Plateau des étangs qui interviendra au plus tard le 31 décembre 2016, le syndicat Intercommunal de l'étang Prévôt sera dissout de plein droit au 31 décembre 2016 ;

→ Qu'à cet effet il convient de procéder au transfert :

• 1- De l'actif du syndicat dans sa totalité:

- Soit à la commune de CHAMPAGNAC LA NOAILLE,
- Soit à la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs exerçant la compétence par le mécanisme de représentation-substitution de la commune de CLERGOUX

• 2- Des propriétés immobilières du syndicat de l'étang Prévôt situées sur les territoires des communes de CLERGOUX et CHAMPAGNAC LA NOAILLE;

• 3- Des valeurs des cartes de pêches

• 4- Des soldes des comptes 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté, 002 résultat de fonctionnement reporté et 515 trésorerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

→ du transfert de l'actif à la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs

→ du partage des propriétés immobilières :

- pour une superficie de 24a 74 ca à la commune de CHAMPAGNAC LA NOAILLE

- pour une superficie de 33ha 28 a 77 ca à la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs

→ du transfert des valeurs des cartes de pêches à la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs

→ du transfert des soldes des comptes 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté, 002 résultat de fonctionnement reporté et 515 trésorerie à la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs,

→ Dit que les archives du syndicat seront transférées à la communauté de communes du Doustre et du plateau des étangs

Changement des limites d'arrondissements

Pour faire suite au nouveau découpage territorial et notamment de celui des intercommunalités, la communauté de communes de Ventadour fait désormais partie de l'arrondissement d'Ussel. La commune de Champagnac dépend donc de la sous-préfecture d'Ussel.



Syndicat intercommunal de l'Etang Prévôt.

2016, une bonne année pour notre syndicat qui a connu sa meilleure vente de cartes de pêche à ce jour. Sans aucun doute liée au programme de ré-empoissonnement lancé à l'issue de la vidange de 2014. En effet de belles prises ont eu lieu, notamment en sandre qui semble bien s'acclimater, pour le plus grand plaisir des pêcheurs.

Malheureusement, nous avons appris très récemment de la Préfecture que le Syndicat serait dissout de plein droit au 31 décembre 2016. En effet cette décision fait suite à la dissolution de la Communauté de communes du Doustre et du plateau des Etangs prévue dans le cadre de la loi NOTRe.

Malgré beaucoup d'efforts et d'insistance auprès des services de la Préfecture, la conservation du Syndicat de l'Etang Prévôt est impossible.

Au vue de notre volonté et de l'attachement des deux communes de Clergoux et Champagnac-la-Noaille à conserver l'étang et ce mode de fonctionnement pour sa gestion, Monsieur le Préfet nous a garanti la création d'un nouveau syndicat dès 2017.

Aussi après avoir délibéré pour la dissolution du syndicat, je m'attacherai avec les membres actuels dès ce début d'année, à travailler prioritairement à la création de notre nouveau syndicat. De sorte que l'ouverture de la pêche puisse intervenir au printemps 2017 sous les mêmes conditions qu'auparavant.

Je vous souhaite ainsi que les membres du comité syndical de l'Etang Prévôt de joyeuses fêtes et une très bonne année 2017.

Le Président, Mathieu PRESSET

Le point sur les TRAVAUX & EQUIPEMENTS



RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE MIGINIAC

La chapelle de Miginiac construite au tout début du XVII^{ème} (la cloche est datée de 1600) nécessitait des travaux importants de restauration et d'entretien. En effet l'édifice présentait deux désordres conséquents qui auraient pu engendrer à terme des problèmes de sécurité et de conservation. Le premier concernait la stabilité du clocher, le second la présence d'humidité importante.

En accord avec le CAUE de la Corrèze (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et conformément à leurs directives les travaux ont été entrepris à la fin du mois d'août dernier. La cloche a été déposée et le clocher totalement démonté pierre à pierre, le mur a été ensuite consolidé par mise en œuvre de coulis de chaux par gravité puis le clocher remonté. Les pierres de taille abimées ont été remplacées çà et là sur l'ensemble de l'édifice. Les joints ont été piochés et refaits au mortier de chaux sur les façades ouest et sud. La toiture a été révisée, des gouttières et un faitage en cuivre ont été posés. A l'intérieur le dallage a été jointé et les murs badigeonnés au lait de chaux.

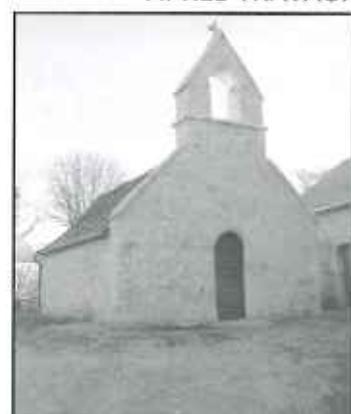
Tous ces travaux, réalisés avec beaucoup de professionnalisme par l'entreprise SOCOBA, ont été terminés au début de novembre ; seule la cloche n'a pas été réinstallée car elle nécessite elle aussi quelques travaux de restauration qui seront effectués au cours de cette année.

Le montant total des travaux s'élève à environ 30 000€ TTC et ont été subventionnés à 60% par le conseil départemental.

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



PANNEAUX DE RUE ET NUMÉROTATION

L'entreprise chargée de la pose des panneaux de rue et des numéros n'a pas du tout respecté ses engagements et les travaux ont été effectués avec beaucoup de retard mais tout est maintenant en place.

VOIRIE

Les travaux de voirie ont été exécutés comme prévu avec notamment le goudronnage de la piste forestière des deux pins qui a emmené un grand confort aux utilisateurs.

CIMETIÈRE

Les portails du cimetière ont été entièrement refaits et leur repose est intervenue fin octobre là encore avec beaucoup de retard (6 mois)



LOTISSEMENT COMMUNAL DU CHATAIGNIER

Un terrain a été acquis par M. et Mme BREBANT, le permis de construire a été déposé et accordé, les travaux vont bientôt commencer. Il reste à vendre un dernier terrain d'environ 1 400m².

SYNDICAT DES EAUX DU MOREL

Nous avons la satisfaction de vous informer que le conseil Syndicat des Eaux du Morel, après en avoir délibéré, a décidé de ne pas modifier les tarifs d'abonnement et de consommation d'eau pour 2017, à savoir :

→ L'abonnement = 110 €

→ Le prix du m³ :

• De 0 à 500 m³ = 2 €

• De 500 m³ et plus = 1,80 €

La facturation se fait en deux fois, le premier appel pour l'abonnement seul, le deuxième appel pour la consommation d'eau.

Le raccordement de la commune à l'usine de traitement de Clergoux est toujours programmé. Cependant le réseau du bourg est fuyard et il est nécessaire de le remplacer avant d'effectuer cette connexion.

Un dossier d'appel à projet concernant ces travaux doit être déposé auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne avant le 31 janvier 2017.

Si le dossier est accepté le syndicat bénéficiera d'une subvention de 50 % versée par l'agence de l'eau pour effectuer ces travaux.

BIBLIOTHÈQUE

CALENDRIER DE PERMANENCE POUR LE 1ER SEMESTRE 2017

JANVIER	les mardis 3, 17 & 31
FÉVRIER	les mardis 24 & 28
MARS	les mardis 14 & 28
AVRIL	les mardis 11 & 25
MAI	les mardis 9 & 23
JUIN	les mardis 6 & 20
JUILLET	les mardis 4 & 18
Toujours de 15h à 17h	



L'équipe des bibliothécaires souhaite une bonne année littéraire à ses abonnés et espère avoir de nouveaux lecteurs et lectrices en 2017.

ETAT CIVIL

Décès

Andrée COMBASTEIX née BRUDIEU
le 19/10/2016 Village du Prévôt
décédée à Brive

Jean-Jacques MOREL
le 7/11/2016 Village de Nussannes

Aux familles, nous présentons nos très sincères condoléances.

Mariages

Ils se sont dit OUI devant Monsieur le Maire

Lynn GINGRAS et Fabrice PORCHER
le 30/01/2016

Brigitte MAIMBOURG et Bernard Henri BUISSON
le 24/09/2016

Naissance

Le 14/08/2016

Timéo GAUTHIER,
fils de Samuel et de Maëla LEROY

COLLECTE SELECTIVE

*Le ramassage des sacs jaunes dans la commune est bien organisé,
continuons à trier, prenons soin de notre environnement.*

COLLECTE SELECTIVE en PORTE à PORTE - Année 2017

La collecte des sacs jaunes s'effectue tous les 15 jours le matin.

Sortez bien vos sacs la veille au soir.

CALENDRIER COLLECTE		CALENDRIER COLLECTE	
VILLAGES DE CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE		LE BOURG LA NOAILLE ET LE FEYT	
mercredi 11 janvier 2017	mercredi 25 janvier 2017	jeudi 12 janvier 2017	jeudi 26 janvier 2017
mercredi 8 février 2017	mercredi 22 février 2017	jeudi 9 février 2017	jeudi 23 février 2017
mercredi 8 mars 2017	mercredi 22 mars 2017	jeudi 9 mars 2017	jeudi 23 mars 2017
mercredi 5 avril 2017	mercredi 19 avril 2017	jeudi 6 avril 2017	jeudi 20 avril 2017
mercredi 3 mai 2017	mercredi 17 mai 2017	jeudi 4 mai 2017	jeudi 18 mai 2017
mercredi 31 mai 2017	mercredi 14 juin 2017	jeudi 1 juin 2017	jeudi 15 juin 2017
mercredi 28 juin 2017	mercredi 12 juillet 2017	jeudi 29 juin 2017	jeudi 13 juillet 2017
mercredi 26 juillet 2017	mercredi 9 août 2017	jeudi 27 juillet 2017	jeudi 10 août 2017
mercredi 23 août 2017	mercredi 6 septembre 2017	jeudi 24 août 2017	jeudi 7 septembre 2017
mercredi 20 septembre 2017	mercredi 4 octobre 2017	jeudi 21 septembre 2017	jeudi 5 octobre 2017
mercredi 18 octobre 2017	mercredi 31 octobre 2017	jeudi 19 octobre 2017	jeudi 2 novembre 2017
mercredi 15 novembre 2017	mercredi 29 novembre 2017	jeudi 16 novembre 2017	jeudi 30 novembre 2017
mercredi 13 décembre 2017	mercredi 27 décembre 2017	jeudi 14 décembre 2017	jeudi 14 décembre 2017

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les passages des tournées restent
inchangés

soit le mercredi matin.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

Les ramassages pour 2017 se feront les VENDREDIS

• 03/02 • 07/04 • 05/05 • 02/06 • 07/07

• 04/08 • 01/09 • 06/10 • 01/12

Toujours sur appel téléphonique au SIRTOM d'EGLETONS au
05.55.93.00.93

ADAPAC - Services à la Personne en Corrèze

Nos services

- **Tâches ménagères de la vie quotidienne** : entretien courant du logement, du linge (lessive, repassage) rangement et organisation du lieu de vie.
- **Aide à la mobilité** : transferts, aide à la toilette, aide à la prise des repas, habillage et déshabillage, accompagnement à l'extérieur, véhiculé ou non.
- **Préparation des repas** et élaboration des menus.
- **Courses**
- **Contribution au maintien social** : stimulation et loisirs.
- **Démarches administratives**
- **Surveillance de la personne** et de sa sécurité : prévention des chutes, surveillance de la prise des médicaments, etc..., gardes de jour et de nuit.
- **Garde d'enfants** à domicile et accompagnement école (aide possible de la PAJE)
- **Aide à l'emploi direct** d'une employée de maison (service mandataire)

Exemples de tarifs

- **Coût horaire d'une prestation de service complète** :
 - aide aux personnes dépendantes & handicapées : 8,96 €*
 - aide aux personnes autonomes et garde d'enfants : 9,05 €*
 - **Coût horaire de l'emploi direct d'une employée de maison** :
 - aide aux personnes dépendantes et handicapées : 6,05€* - aide aux personnes autonomes et garde d'enfants : 6,68 €*
 - *après déduction d'impôt, frais de gestion et d'URSSAF inclus

Tous ces services ouvrent droit à des aides complémentaires ou mutualistes : nous réalisons les démarches nécessaires pour vous permettre d'en bénéficier.

CONTACT : www.adapac.fr
Bureau d'Ussel - 22 rue de la Civadière - 19200 USSEL

RAPPEL SUR NOS ASSOCIATIONS



L'ENTENTE CHAMPAGNACOISE

Notre commune est riche de nombreuses associations qui amènent de la cohésion sociale et qui animent notre bourg tout au long de l'année. Nous souhaitons tous qu'elles perdurent, malheureusement elles n'existent que grâce à quelques bénévoles, trop rares, à qui l'on demande trop et qui au bout de quelques années jettent l'éponge. C'est ce qui risque d'arriver avec l'Entente Champagnacoise. **Si personne ne bouge, l'entente va disparaître.** Personne ne souhaite cela j'en suis sûr, car ce serait encore un peu de vie qui disparaîtrait de notre village. Aussi, **je vous invite à vous investir selon vos possibilités dans cette association** et dans un premier temps à assister à son assemblée générale qui se tiendra **samedi 25 février à 14 h00** à la salle de la cantine.

Je compte sur vous.

Jean-Pierre Valadour

ASSOCIATION "CHEZ NOUS À CHAMPAGNAC-LA-NOAILLE"

Un bilan pour 2016, une réflexion pour 2017

1/ Nos activités en 2016

- Le Bulletin *Chez nous à Champagnac-la-Noaille* mobilise une grande partie de nos énergies. Les deux numéros du Bulletin sont parus à la date prévue ou presque. C'est beaucoup de travail : recherche, écriture, publication et distribution. 17 auteurs différents ont participé au numéro 42. Merci encore à Jean-Claude Serre qui assure la charge de la mise en page, de la collecte des articles, de la liaison avec l'imprimeur et d'une grande partie de la distribution. Nous avons publié depuis la création de notre bulletin 2360 pages de texte en 42 numéros.

- **Le voyage annuel (20 août)** nous a conduits chez nos voisins du Quercy à Capdenac-la-Haut et à Figeac ; nous avons décidé, lors de l'assemblée générale de 2015, que le voyage serait davantage «subventionné» par l'Association pour que le prix en soit plus abordable et pour qu'il joue davantage son rôle de rassemblement amical et festif. Nous avons réuni un peu plus d'une trentaine de personnes pour aller à Capdenac-la-Haut et à Figeac. Déjeuner au restaurant et casse-croûte à la salle des fêtes au retour.

- **Le 23 juillet, randonnée pédestre** de la maison de la Chasse à Sédières par Miginiac, en empruntant le «sentier de sensations nature» qui venait d'être balisé.

2/ Réflexions pour 2017

Il a été décidé qu'il y aurait au printemps 2017 une réunion - une soirée conviviale - ouverte à tous qui sera le moment d'une consultation et d'une réflexion sur l'avenir de l'Association après information des adhérents et consultation des Champagnacois.

Quelques remarques et rappels pour nourrir cette réflexion :

- L'association *Chez nous à Champagnac-la-Noaille* a été créée, il y a 21 ans, pour faire un bulletin d'histoire locale ; le bulletin - dont les centres d'intérêt se sont élargis au fur et à mesure que nous trouvions d'autres personnes pour tenir la plume - est le cœur de nos activités, l'une des raisons d'être de l'association.

- **Le 12 août, rencontre avec un écrivain** : à la salle de la cantine, Nicolas Rabel, auteur régulier d'une des chroniques de notre bulletin, est venu parler, autour d'un café, de son second roman, *Le choix de mon père* et a répondu à nos questions avant de dédicacer les exemplaires qu'il avait apportés. Pour lui, l'une des principales qualités nécessaires à l'écrivain, c'est «l'endurance», la ténacité : à méditer...

- **Le 25 août, soirée généalogie** (salle de la cantine) : la soirée a rassemblé 21 personnes pour une initiation à la généalogie, à ses méthodes et à l'emploi d'internet dans ce domaine ; soirée animée par Nadine Dambon et Claude Latta, avec l'assistance informatique de Jean-Claude Serre.

- **Le 17 septembre, journées du patrimoine** : en co-voiturage à Neuvic d'Ussel (le musée de la Résistance) et à Darnets (repas et visite de l'église). Le lendemain, visite de l'église de Champagnac ouverte dans le cadre des journées du patrimoine : plusieurs personnes extérieures à la commune sont venues la visiter.

- **Le 27 octobre, sortie champignons** dans les bois de Sédières avec Philippe Faury.

- D'autres activités se sont greffées progressivement sur la publication du Bulletin : l'organisation d'un voyage annuel, reprise, en fait, de l'Entente Champagnacoise qui, après 1996-1997, avait mis ses activités en sommeil ; des sorties plus courtes (sorties en co-voiturage, randonnées), des soirées ou conférences ; la participation aux journées du patrimoine ; des repas collectifs : activités souvent conviviales et festives. La reprise et le stockage des outils du « grenier de Sédières » a mobilisé aussi nos énergies et nos réflexions.

Il nous faut réfléchir à ce que nous voulons faire et à ce que nous pouvons faire, aux activités que nous voulons développer, garder ou réduire, compte tenu du renouvellement nécessaire du Conseil d'administration

CLUB DES AINÉS «LOU LIADOUR»

Le club a repris ses activités **mardi 6 septembre 2016**, belote, petits échanges amicaux autour d'un goûter, etc.

Notre repas de Noël le mardi 20 décembre à la Ferme Auberge du Theillet à St Pardoux la Croisille s'est déroulé dans une très bonne ambiance autour d'un excellent repas.

ACTIVITÉS POUR LE 1ER TRIMESTRE 2017

- **Mardi 3 janvier 2017** : Assemblée Générale et galette des rois
- **Dimanche 12 Mars 2017** : Loto du club à 14h30 à la salle des fêtes
- Participation au concours de belote départemental (date et lieu à préciser)

Préparation de la journée promenade et découverte en Mai ou Juin 2017.

Pour toutes les activités venez nous rencontrer le 1er et 3eme Mardi de chaque mois à la salle de la cantine à partir de 14h30 (à 16h30 café et thé)

"Les Aînés" vous souhaitent une Bonne Année.



SOCIÉTÉ COMUNALE DES CHASSEURS DE CHAMPAGNAC LA NOAILLE

L'ensemble des chasseurs se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017

L'année 2016 sur le plan cynégétique s'est relativement bien déroulée, nous sommes en conformité avec le plan et nous ne notons pas de dégâts importants sur notre secteur.

La population des animaux est stable avec cependant une présence plus importante de sangliers, les prélèvements sur cette cible ont donc été augmentés pour maintenir une densité convenable.

Nous avons également noté qu'à cette date les faons, des chevreuils et des biches sont plus petits que les années précédentes. Les animaux ont vraisemblablement prolongé leur diapause embryonnaire pour affronter le mois de juin très pluvieux.

Le 15 janvier dernier nous avons organisé une journée de chasse à l'arc sur notre territoire avec Joël Coste le Président de l'Association Départementale des Chasseurs à l'Arc de la Corrèze.



L'oiseau migrateur recherché par les adeptes de la chasse à la bécasse est bien arrivé sur notre secteur.

André Domingo, notre Chef de Battue et Lieutenant de Louveterie nous informe que le Raton Laveur est très présent en Auvergne et principalement en Haute Loire

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage s'inquiète de cette surpopulation. La présence est également notée en Corrèze.



L'aménagement du chemin d'accès à notre local de chasse a été réalisé conformément à notre engagement et à la convention.

Philippe PIN

Président de la Société Communale de Chasse de Champagnac la Noaille

SOCIÉTÉ DE CHASSE DOUSTRE-MOREL

La Société de chasse Doustre-Morel, vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année : qu'elle vous soit douce et apporte satisfaction à tous vos souhaits.

Il y a fort longtemps, la chasse était une nécessité alimentaire. Maintenant, c'est un loisir et un plaisir. Sa seule justification est la régulation cynégétique des espèces qui peut poser problème à notre écosystème. 2016, année à 0 dégât de sangliers sur notre territoire ! A quoi bon les norias de 4x4 et les messages radios pour poursuite sur longues distances !

Les propriétaires forestiers de notre association réorientent leur gestion sylvicole pour tenir compte de l'évolution de la politique forestière. De ce fait, les espaces boisés sont moins sensibles aux dégâts de cervidés.

En 2017, nous participerons modestement à l'animation de la commune par l'organisation de nos manifestations habituelles :

- **un thé dansant le 1er Mai** animé par Mathieu MARTINIE et son orchestre,
- **un repas le 3 juin**, où tous ceux qui n'ont pas l'opportunité de manger de la venaison pourront goûter du sanglier et de la biche (ou cerf).

Nous vous espérons nombreux à ces festivités qui nous permettront de financer des actions de sécurité sur le territoire (installation de miradors).

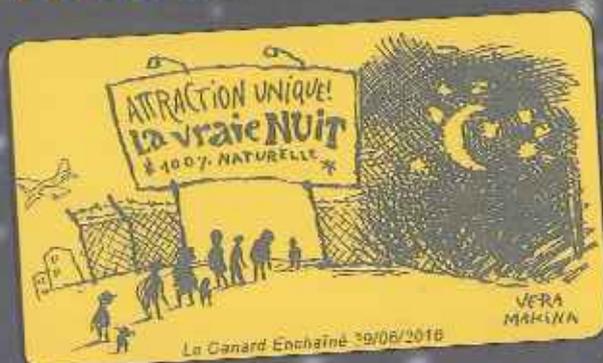
Le bureau de l'association est à votre écoute pour vous fournir tous renseignements (chasseurs ou propriétaires).

Monique POMIER

Mail : monique.pomier@orange.fr

Le club d'Astronomie de Champagnac la Noaille

Nuit des étoiles 2016 à Champagnac



Le 6 août, et pour la troisième année consécutive, les membres du club d'astronomie «La Licorne» dans le cadre de leur Festival «Les larmes de Saint Laurent», Michel Bonavitacola en tête, ont orchestré une nuit des étoiles dédiée à André Brahic, découvreur des anneaux de Neptune et récemment parti visiter les étoiles de plus près.

Devant une cinquantaine de personnes réunies dans la salle de la cantine, Michel a mis tout son savoir dire pour nous exposer le pourquoi et le comment de cette mécanique céleste, qui du plus jeune au plus ancien ne peut laisser indifférent.

Après un exposé sur les nouvelles planètes récemment découvertes, plus de 2000, qui tournent comme notre Terre autour de soleils lointains, l'assistance a pu, grâce aux instruments mis à sa disposition, mettre le pied à l'étrier ou plus exactement, l'œil à l'objectif et admirer quelques merveilles célestes.

A l'aide de télescopes, de jumelles et d'une lunette astronomique, tout un chacun a pu apercevoir la Lune dans son premier quartier avec la magie de ses cratères et de sa lumière cendrée.

Puis ce fut le tour de Mars, quatrième planète située à 200 voire 250 millions de kilomètres du Soleil, un rien à l'échelle de l'univers.

Ensuite Saturne, la perle de notre système solaire avec ses anneaux, accompagnée par la ronde de ses satellites.

La vue de l'ISS, la station internationale, où un Français a récemment signé une location de 6 mois, se déplaçant à 27000 km/h au-dessus de nos têtes, nous laissât tous rêveurs ; et que dire des météores qui éblouirent notre fin de soirée, merveilleux est l'adjectif adéquat.

Amis présents cette nuit-là, au nom du club « La Licorne », soyez tous remerciés de votre participation attentive, active et amicale. Rendez-vous fin juillet 2017 pour notre prochain festival et la contemplation de ces merveilles célestes.

D'ici là, surveillez bien ce ciel qui restera, et pour très longtemps, le lieu de tous les possibles et de toutes les libertés ; bien loin des fanatismes étriques qui entachent notre toute petite humanité.

Gérard Chazalviel – La Licorne – www.licorness.fr